

## **Projet de Solidarité avec Samogohiri (Burkina Faso)**

### **DATE ET LIEU**

Commune de Samogohiri, dans la province de Kenedougou, au Burkina Faso en 2009

### **CONTEXTE**

La loi « Oudin-Santini » ayant permis aux Agences de l'eau d'apporter des financements aux projets de solidarités, l'agence Rhône-Méditerranée & Corse a intégré cette possibilité dans son 9<sup>o</sup> Programme dès 2007. L'agence ne peut pas agir seule et directement sur ce genre de projets. Elle a donc recherché des projets soutenus par des maîtres d'ouvrage ou par une ONG du bassin.

Par ailleurs, pour assurer une pérennité à la démarche, l'agence a recherché à associer du mieux possible les interlocuteurs locaux aux projets.

### **PROBLEMATIQUE**

Le projet concerne les 6000 habitants de la commune. Il s'agit d'une extension du réseau d'eau potable et de la mise en place de bornes fontaines. Le projet a été présenté par l'association Doubs-Besançon-Samogohiri, créée en 1986 et qui est reconnu comme Organisation non gouvernementale par le Burkina Faso.

Ce sont 22 000 € qui ont été attribués par l'agence en 2009 pour permettre la mise en place de réseaux d'eau potable.

Le montant du projet est de 44 000 Euros HT, avec un financement fixe de 10 000 euros par le conseil régional, de 2 000 Euros par la ville de Besançon, le reste étant apporté par l'autofinancement.



Photo : Samogohiri  
©Doubs Besançon

### **ACTIONS MENEES** **SOLUTIONS APPORTEES** **PAR L'AGENCE**

L'action menée par l'agence a été l'instruction du dossier et le financement du projet.

### **SUITES ENVISAGEES**

Le Burkina Faso étant un des pays les plus pauvres de la planète, d'autres projets pourront recevoir un financement de l'Agence.

### **A NOTER**

L'Agence Adour Garonne est référente pour les autres Agences de l'eau françaises en ce qui concerne le Burkina Faso.